



Foire aux questions pour les concessionnaires de Financement auto TD

1. Quelle est la nature du changement annoncé?

Comme vous le savez peut-être, le Groupe Banque TD (la TD) a finalisé l'acquisition de Services financiers Chrysler (SFC) et détient ainsi l'une des plus importantes entreprises de financement automobile appartenant à une banque en Amérique du Nord. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de notre engagement à l'égard du secteur du financement automobile. Par suite de cette prometteuse expansion, Services de financement TD (« Services de financement TD inc. ») adoptera un nouveau nom, soit Financement auto TD (« Financement auto TD (Canada) inc. »). S'il y a une chose qui ne changera pas, toutefois, c'est bien notre engagement envers vous, nos concessionnaires, qui recevrez assurément le même service exceptionnel et continuerez de profiter de notre expérience.

Étant donné ce changement, dès le 9 janvier 2012, vous verrez notre nouveau nom, Financement auto TD, sur la documentation que nous vous faisons parvenir et sur nos sites Web.

2. J'ai reçu un document qui fait référence à Services de financement TD plutôt qu'à Financement auto TD, votre nouveau nom. Que devrais-je faire?

Nous travaillons fort pour nous assurer que tous nos documents et toutes nos communications non seulement réfèrent à Financement auto TD, mais aussi portent ce nouveau nom à compter du 9 janvier 2012. Il demeure toutefois possible que vous receviez des documents de Services de financement TD d'ici à ce que nous complétions la transition au nom Financement auto TD. Nous sommes désolés de tout inconfort que cela puisse causer.

Le fait de nous soumettre quelque document portant le nom Services de financement TD n'entraînera aucun retard dans la prestation de services ou le traitement de vos demandes.

3. Est-ce que je continuerai à recevoir le même niveau de service de la part de Financement auto TD (Financement auto TD (Canada) inc.), anciennement Services de financement TD?

Oui. Il n'y aura aucune interruption de service, et Financement auto TD continuera à vous offrir le même service de haut niveau auquel vous vous attendez. Le Groupe Banque TD s'engage à offrir un service à la clientèle supérieur et des produits de financement haut de gamme à tous nos concessionnaires. En effet, offrir aux concessionnaires et aux clients une commodité inégalée et un service exceptionnel fait partie intégrante de la promesse liée à l'image de marque de la TD.

4. Est-ce que le changement annoncé aura une incidence sur mon contrat de financement ou de location actuel pour véhicule automobile ou récréatif ou bateau?

Non. L'annonce vise seulement à vous informer de notre nouveau nom et de nos nouvelles adresses URL; elle n'a aucune incidence sur les modalités de vos contrats existants avec la TD. Les modalités de votre contrat demeurent en vigueur, et vos personnes-ressources demeurent les mêmes.

5. Y a-t-il des changements dans la politique dont je devrais être au courant?

Il n'y a aucun changement pour le moment.

6. Ce changement aura-t-il une incidence sur mes interactions courantes avec Financement auto TD (anciennement Services de financement TD)?

Non. Vous pouvez continuer à soumettre des demandes à Financement auto TD par l'intermédiaire de *RouteOne* et de *DealerTrack*. Les numéros de téléphone de vos personnes-ressources demeurent inchangés, mais leurs adresses courriel seront mises à

jour pour tenir compte du nouveau nom. Nous continuerons à vous tenir au courant des améliorations et des changements à venir par télécopies et au moyen de *RouteOne* et de *DealerTrack*.

7. De quelles façons Financement auto TD communiquera-t-elle avec les concessionnaires?

Nous continuerons à vous fournir les renseignements pertinents au moyen de *RouteOne* et de *DealerTrack*, selon les besoins.

8. À qui les concessionnaires devraient-ils adresser leurs questions?

Pour toute question, les concessionnaires devraient communiquer avec leur directeur de secteur ou composer le 1-888-489-8337.